



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC MITRY MORY 3 AV JEAN BAPTISTE CLEMENT 77290 MITRY MORY
déclare et atteste avoir reçu la somme de 3 000 €.

M KHALID ZOUHAIRI, gérant de la société A.N , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 20 RUE DE CLAYE 77990 LE MESNIL AMELOT, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M KHALID ZOUHAIRI 62 RUE DE BOISSY 60340 ST LEU D ESSERENT
Nombre de parts	100
Montant versé	3 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 30087 33813 00021939302 46 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 mars 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JORDAN MESSENGER
CHARGE D AFFAIRES PROFESSIONNEL
jordan.messenger@cic.fr

JUSTIN

lu et approuvé
[Signature]

[Signature]
3. AV JEAN BAPTISTE CLEMENT
77290 MITRY MORY